



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE DOSSIER D'INSCRIPTION ETE 2019



Commune de Saint-Gérard

Tél : 02 97 51 40 09

Mail : magalie.gautier@st-gerand.fr ou mairie@st-gerand.fr

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance : Age :

Adresse :

Tél portable :

Adresse mail : @

Représentant légal : Tél fixe : Portable :

Adresse mail : @

Situation (cochez) : Collégien Lycéen Autre

Établissement : Classe :

Disponibilités : Vacances d'été 2019

Mardi 9/07 au vendredi 12/07 de 9h à 12h

Mardi 16/07 au vendredi 19/07 de 9h à 12h

Mardi 22/07 au vendredi 26/07 de 9h à 12h

Mardi 29/07 au vendredi 02/08 de 9h à 12h

Mardi 5/08 au vendredi 09/08 de 9h à 12h

Mardi 19/08 au vendredi 23/08 de 9h à 12h

Pièces à joindre impérativement

- Copie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social ou carte
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Autorisation parentale complétée (au verso)

**LES INSCRIPTIONS SE FONT DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES ET PAR ORDRE D'ARRIVEE -**

Signature du Candidat

DOSSIER COMPLET A RETOURNER A LA MAIRIE AVANT LE 25 JUIN

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur, agissant en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants :

↳ La commune de Saint-Gérand ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche » et la somme versée pour la participation ne pourra être considérée comme un salaire.

↳ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation demandant la preuve de la présente couverture sociale est demandée lors de l'inscription du jeune. Si le jeune est amené à se blesser, au cours de l'activité ou au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en charge par son propre régime de couverture sociale.

↳ La commune de Saint-Gérand a souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

NOM
Prénom
Domicilié(e)
.....

à participer au dispositif « Argent de Poche »

Dans le cadre des missions « Argent de Poche » des reportages photos, vidéos peuvent être réalisés avec vos enfants ; ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les différents chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant

Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à le

*Pour tout
renseignement,
contacter la
mairie
02 97 51 40 09*

**Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »**